

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 19 AVRIL 2018

Convocation : 11 avril 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le 19 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, Ph. Rouby, J-M Raoult, D. Godard, B. Lebreton, F. Colin-Manderscheid, M. Barathon, E. Martin-Gbeassor

Absents excusés : G. Guerbois (pouvoir M. Barathon), V. Schaal (pouvoir Ph. Rouby), Y. Leipert (pouvoir N. Velin), V. Varin (pouvoir B. Lebreton), F. Joubert (pouvoir D. Godard).

Secrétaire de séance : Ph. Rouby

Mme POUSSARD donne la parole à M. BIOUSSE, venu présenter le projet d'implantation d'un hôtel au domaine de Primard. La présentation effectuée, M. Biousse a répondu aux questions de l'assemblée.

La séance de conseil municipal s'est ouverte à 21 h.

Le compte rendu de la réunion du 12 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité.

## **ARRÊT PLU RAPPORTE**

Mme POUSSARD présente l'état d'avancement des modifications apportés au PLU afin de permettre, sur le domaine de Primard, une possibilité d'aménager les lieux en hôtellerie et procéder à un changement de destination par la mise en place d'un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées). Cette modification nécessite de rapporter la décision d'arrêt du PLU en date du 21 décembre 2017.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des votants, de rapporter l'arrêt du PLU.

## **ARRÊT PLU**

Mme POUSSARD donne lecture du bilan de concertation du PLU qui retrace tout le travail effectué depuis le début de sa mise en place. Le bilan qui clôture la phase de concertation est globalement satisfaisant. Elle rappelle les phases qui interviendront suite à l'arrêt du PLU, à savoir envoi aux personnes publiques associées qui auront trois mois pour rendre leur avis sur ce dossier, la saisie de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers pour avis.

A l'issue de ces trois mois, le projet de PLU sera soumis à enquête publique.

Quatre personnes à savoir : Jocelyne POUSSARD, Jean-Marie RAOULT, Gilles GUERBOIS, Françoise COLIN-MANDERSCHIED ne participent pas au vote dans la mesure où elles sont concernées de près ou de loin par les décisions prises par le PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme à l'unanimité des votants. Ce nouvel arrêt annule et remplace l'arrêt du 21 décembre 2017.

## **ORGANISATION 14 JUILLET**

Sur proposition de la Commission Loisirs et Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société Lagusta au prix de 10,90 € par personne.

Il fixe la participation à 6 € par personne pour les habitants de la commune, 15 € par personne pour les habitants hors commune et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Ces tarifs comprennent l'apéritif, la boisson du repas et le café. Il fixe les prix de la buvette.

## **CONVENTION DE DEPOT – ARCHIVES DEPARTEMENTALES**

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Mme le Maire à signer une convention de partenariat avec les Archives départementales permettant le dépôt des documents communaux recensés lors du contrôle du 12 mars 2018.

## **LECTURE DE COURRIERS**

Courrier reçu d'EURE ET LOIR NATURE proposant aux communes signataires de la Charte Objectif Zéro Pesticide de participer du 19 au 25 novembre 2018 à une semaine de l'Arbre. La commune s'inscrit dans cette démarche et un arbre, d'essence locale, sera planté à cette occasion.

Courrier de l'école Jean Goujon d'Anet sollicitant une subvention pour une sortie scolaire des classes ULIS au Puy du Fou. Le Conseil municipal accorde une participation de 80 €.

L'Union Vélocipédique Orgerussienne –UVO—organise le 6 mai prochain un rallye cyclotouriste qui passera sur la commune.

Le Conseil Municipal accorde une garantie d'emprunt à Habitat Eurélien à hauteur de 5% d'un emprunt de 5 140 000 € pour la construction de bâtiments au foyer de vie de Vitray.

Courrier de SNEF Télécom portant sur l'installation d'une antenne ORANGE à Fumeçon.

## **TOUR DE TABLE**

Nathalie Velin présente le nouvel ouvrage écrit par Valérie Valeix « Confession d'un pot de miel ».

Marilyn Barathon signale le passage du Conseil départemental pour boucher les trous signalés lors de la dernière réunion de conseil. Le panneau de la rue du Hinier a été bousculé.

Jean-Marie Raoult informe que les trous de Ritoire ont également été bouchés. Il demande que la marque du STOP soit à nouveau matérialisée.

Jocelyne Poussard indique qu'elle a fait retirer la mention « sauf livraison » au bas de la rue de la Vieille Côte.

L'entreprise INEO commence les tranchées pour l'enfouissement des réseaux le lundi 23 avril. Elle débutera par la rue du Pré de Launay, l'Impasse des Viviers, la rue de Paris et terminera par la rue du Bourg. Mme Poussard rappelle la cérémonie du 8 mai à 10 h.

Philippe Rouby fait la relation avec la journée Nettoyage et Environnement du 14 avril dernier. 16 personnes se sont déplacées, 8 membres du conseil et 8 Guainvillois. Le Conseil remercie ces personnes.

Un tracteur a benné des pierres ramassées dans les champs au milieu d'un chemin. Les employés communaux ont déblayé le chemin, situé en face du Hinier.

Il signale qu'un des étangs de la Motte est très pollué par divers éléments. Celui-ci étant très creux, une journée spécifique en septembre pourrait être envisagée pour améliorer les abords.

#### Dans l'assistance

M. Sevilleanno se félicite de la nouvelle de l'acquisition du domaine de Primard et du projet annoncé. Il demande si la commune a des informations sur la découverte de tombes mérovingiennes à Flacourt (La Chaussée d'Ivry).

Il demande s'il y a un projet d'installation de hangar agricole et de poulailler sur la commune de Guainville, par transfert d'une exploitation sise à la Couarde. Un projet est effectivement à l'étude.

M. Glanard a été interpellé par les parents de résidents du Foyer de Vitray sur le retard du projet de construction. Il a été répondu que le permis de construire a été accordé tout récemment. Il signale l'absence ou l'effacement de bandes pour les STOP de la commune.

M. Poussard remercie le Conseil municipal pour l'attribution d'une subvention à l'Association Sportive Intercommunale. Il est précisé que celle-ci sera versée après la mise à disposition du compte-rendu de l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h50.